

1852

Ferdinand Berthier

**SUR L'OPINION DE
FEU LE DR ITARD
RELATIVE
AUX FACULTÉS INTELLECTUELLES
ET AUX QUALITÉS MORALES
DES SOURDS-MUETS
RÉFUTATION**

Domaine public

Éditions du Fox

AVANT-PROPOS

Je livre enfin à la publicité ce nouveau fruit de mes veilles qu'attendait, depuis de longues années, la cause sacrée de mes compagnons d'infortune. Un mot d'éclaircissement me paraît nécessaire à ma justification personnelle.

Au commencement de novembre 1840 (onze ans se sont déjà écoulés depuis), mon manuscrit fut déposé au secrétariat de l'Académie nationale de médecine.

Quelques jours après, elle chargeait deux de ses membres, M. Gueneau de Mussy et son secrétaire perpétuel, M. Pariset, de l'examiner et de lui en faire un rapport, (c'est à M. Pariset que ce dernier soin échet en partage. Devenu bientôt son ami (titre dont je me glorifie), j'eus de fréquents entretiens avec lui et je m'efforçai de lever les quelques doutes qu'il avait besoin d'éclairer, tant sur certains points de l'enseignement des sourds-muets, que sur le langage des signes.

Il ne paraissait guère comprendre que ce langage eût la précision, la netteté, l'énergie, l'éloquence qu'on lui attribue ;

et il croyait remarquer qu'il est entre les choses et les idées des rapports qui doivent lui échapper.

Un beau matin, il se lève tout à coup pour aller chercher dans sa bibliothèque l'*Histoire de Charles XII*, de Voltaire, et revient, l'instant d'après, m'invitant à lire le passage où le célèbre écrivain peint le célèbre duc de Marlborough étudiant le roi de Suède pour tâcher de pénétrer ses sentiments et ses pensées. Après l'avoir lu attentivement, voulant justifier, aux yeux de mon consciencieux interlocuteur, mon éloge de la mimique, et, devenant acteur, je lui représentai Charles recevant avec froideur dans son camp les ambassadeurs et Marlborough même. Puis, changeant tout à coup de personnage, je pris l'attitude méditative du duc. Ayant considéré le roi, quelques instants, en silence, j'affectai d'avoir deviné ses intentions, surtout quand j'eus feint d'apercevoir une carte de Moscovie sur un tabouret de mon hôte. Lorsque j'eus fini, M. Pariset me quitta en me témoignant qu'il m'avait parfaitement compris et reprit le chemin de sa bibliothèque. Un moment après, il m'appela afin de me faire lire l'opinion de Montaigne sur la mimique, livre II, chapitre XII, et il ajouta que Buffon avait exposé la sienne aussi quelque part.

Jusqu'à sa dernière heure, il n'a cessé de me faire espérer que son rapport sur mon examen critique serait promptement achevé. Si cette attente a été constamment trompée, je ne l'en accuse certainement pas ; mon espoir déçu ne saurait l'attribuer qu'aux nombreux travaux dont son zèle infatigable le poussait à se charger, sans calculer ses forces, et à l'habitude qu'il avait contractée de ne rien apporter qui ne fût consciencieusement élaboré, rien qui ne fut digne de sa réputation.

Ce n'est pas que le spirituel docteur n'ait laissé aucune trace qui prouve avec quel bienveillant intérêt il s'était occupé du

manuscrit du sourd-muet. Sur les marges de ce travail on remarque, en effet, nombre de notes qu'il a écrites au crayon. C'est à la gracieuse obligeance de sa nièce, madame Frémont, que je dois, en outre, la communication du commencement de son rapport, qu'on me saura sans doute gré de placer, comme un faible témoignage de ma douloureuse reconnaissance, à la suite de ma réfutation, immédiatement après le compte-rendu de M. Gerdy, que j'ai cru devoir accompagner de quelques notes indispensables.

À la mort de M. Pariset, M. Gerdy fut investi, par le choix de l'Académie, de la double fonction de commissaire et de rapporteur. Personne assurément n'était plus capable de remplacer, à mon égard, M. Pariset, que l'auteur du mémoire : *De la Supériorité de la vision sur les autres sensations, ou comparaison des sens les uns avec les autres.*

Que M. Gerdy reçoive ici mes plus sincères remerciements pour avoir apporté dans son travail tout le zèle et tout le bon vouloir d'un défenseur éclairé d'une portion de la grande famille humaine, trop méconnue, hélas !, encore de nos jours.

Son collègue M. Gueneau de Mussy revendique à bon droit une partie de ma gratitude pour le concours éclairé qu'il a prêté au vœu du rapporteur relativement à la publication de l'examen critique du sourd-muet dans les mémoires de l'Académie.

Cependant, par une considération que je ne puis m'empêcher d'apprécier infiniment, cette société savante n'a pas jugé à propos de s'y prêter. On a observé avec raison, je le reconnais, que c'est à la médecine pratique, à la chirurgie que ce recueil est essentiellement consacré et que, par conséquent, le manuscrit du sourd-muet figurerait beaucoup mieux dans les mémoires de toute autre académie, de celle des sciences morales et politiques par exemple, qui renferme une section de psychologie.

Comme si j'avais eu le pressentiment de cette observation, j'avais présenté, dans le cours de l'année passée, un semblable travail à cette dernière académie, qui, avec un empressement sympathique qui ne s'effacera jamais de ma *mémoire du cœur**, a daigné consacrer cinq séances consécutives à la lecture de ce document par M. Ch. Giraud, en l'absence du secrétaire perpétuel, M. Mignet.

Qu'il soit permis à ma reconnaissance de mentionner ici un incident qui a vivement impressionné une de ces séances et heureusement redoublé l'attention de mon savant auditoire. Il s'agit de deux anecdotes intéressantes racontées par M. le baron de Stassart, sénateur belge, et associé de cette académie, l'une sur M. Alexandre Rodenbach, cité dans mon manuscrit, l'autre sur le célèbre abbé Sicard.

Toutefois, ce corps illustre, s'étant imposé la loi de n'intervenir dans l'examen d'aucun des ouvrages soumis à son jugement, n'a pas cru devoir faire exception à cette règle générale en faveur du mien. Je comprends, j'apprécie sa détermination et je m'y sou mets avec respect.

Seulement un extrait de mon travail a été inséré dans les mémoires de l'Académie par les soins de M. Ch. Vergé, chargé du compte-rendu de ses séances et de ses travaux.

À vous, maintenant, chers lecteurs et chères lectrices, je m'adresse en toute humilité, en toute confiance. J'en passe d'avance par ce que vous déciderez de mon travail, beaucoup trop incomplet, je le sens, eu égard au grave sujet qu'il traite, mais auquel, à défaut de tout autre mérite, vous ne refuserez pas, au

(*) Note de l'éditeur. Allusion à la célèbre phrase de Massieu, devenue proverbiale : « La reconnaissance est la mémoire du cœur ».

moins, celui de la franchise et de la loyauté. Je vous prie seulement de ne point perdre de vue l'époque de ce dépôt à l'Académie nationale de médecine. Et depuis cette époque, mon Dieu ! Que d'événements se sont succédés¹, tous à l'honneur et à la gloire de la nation sourde-muette !

Puissent mes efforts persévérants contribuer, dans le rayon malheureusement restreint de mon humble influence, à élargir de plus en plus la brèche déjà faite par tant d'autres au préjugé qui pèse, depuis trop longtemps, sur mes compagnons d'infortune et entrave la marche ascendante vers le progrès de 23 000 de nos concitoyens, dignes, sous tous les rapports, de l'intérêt et de la sympathie de la nation entière !

Fiat lux !

1. Mon collègue et ami A. Lenoir, sourd-muet, a publié en 1850 la seconde édition d'un petit livre aussi intéressant que curieux : *Faits divers, pensées diverses et quelques réponses de sourds-muets, précédées d'une gravure représentant leur alphabet manuel, et de notions sur la dactylogie, ou le langage des doigts*, avec des détails intéressants sur une sourde-muette aveugle française et sur un sourd-muet aveugle Écossais.